

*Le noyé.*—Un journalier du comté de Devonshire avait tenté deux fois de se noyer, et deux fois il avait été empêché par un moissonneur qui s'était jeté à la nage pour le sauver. Ce malheureux, décidé à finir sa carrière, profita du moment où il crut que l'autre ne le voyait pas, et alla se pendre à la porte de la grange. Le moissonneur qui s'en aperçut le laissa faire et ne lui porta aucun secours. Quelques heures après, le maître de la ferme venant à passer devant cette porte, demanda au moissonneur pourquoi il avait laissé périr son camarade sous ses yeux.—Ma foi, reprit l'autre, voilà deux fois de suite que je le retire de l'eau ; et comme il était trempé de la tête aux pieds, j'ai cru qu'il s'était mis là pour se sécher.

*Le poulet.*—Deux jeunes plaisants se trouvant à dîner dans une auberge avec un cordonnier, voulurent l'affrayer et se divertir à ses dépens. On avait servi un poulet que le cordonnier se disposait à découper.—Prenez garde à vos mouvements, dit un des farceurs, car, monsieur, nous vous ferons exactement ce que vous allez faire à cette volaille.

Le cordonnier, après un moment de réflexion, saisit le poulet, le met sur son assiette, le dévore avec ses dents, en commençant par la partie postérieure du poulet.

—A votre tour, dit-il...

Mais l'intrépidité des convives n'allait pas jusque là.

*Confession d'un Normand.*—Un berger normand se confessait à son curé ; celui-ci lui demandait :

—Gardez-vous les commandements de l'Eglise ?

—Nenni, dit-il, je n'ai jamais gardé que mes moutons.

—Mais du moins, observez-vous ceux de Dieu, et ne dérobez-vous rien à votre prochain ?

—Ah ! si fait, j'ai dérobé un mauvais licol à mon voisin.

—Vous avez d'autant plus tort, dit le curé, qu'il est affreux de voler pour si peu de chose.

—Oh ! reprit le berger, à ce licol était attaché un bon cheval.

—Cela est différent, répondit le curé, rendez bien vite le cheval, et nous verrons ensuite à vous absoudre du licol.